L'Egalité

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX

TELEPHONE — N° 3.33. — TELEPHONE

Rage Cléricale

Dans le bulletin paroissial de Saint-Martin, glissé chaque semaine sous ma porte par une main innocente, j'ai trouvé l'entrefilet suivant :

« Des gens qui longtemps ont caché leurs véritables intentions, ce sont les dirigeants de la Fédération des Amicales Laïques. Autrefois, ils n'osaient même pas afficher le mot « laïque » et leur fédération était celle des écoles « officielles » ; aujourd'hui, ils marchent drapeau déployé et, voulant fonder une université populaire, ils donnent une conférence *athée* et *matérialiste*.

« Cette chose ne nous étonne pas mais nous signalons à tous les pères et mères de famille l'état d'esprit de ces Messieurs qui, plus d'une fois, se sont vantés d'être neutres dans leurs œuvres post-scolaires. Belle neutralité ».

Ainsi donc, la conférence du sénateur Debierre à l'Université Populaire a mis en rage les cléricaux.

La pieuse « Croix » avait déjà manifesté sa mauvaise humeur à ce sujet. Voici que la « Petite feuille catholique » et les quinzaines paroissiales s'en mêlent à leur tour.

La panique s'empare de tous les oisons de sacristie. C'est la preuve que l'Université Populaire est une œuvre excellente.

Une fois de plus, les cafards ont peur de la lumière. Aveuglons-les !

Bravo pour la Fédération des Amicales Laïques et vive l'Université Populaire !

JEHAN DE ROUBAIX.

Allo ! Allo !

LES SERVICES TELEPHONIQUES A ROUBAIX-TOURCOING

Nos lecteurs ont pu se rendre compte de l'activité déjà déployée par la section de Roubaix-Tourcoing, de l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone, en vue de l'amélioration non seulement du service téléphonique mais encore des services postaux et télégraphiques de ces deux villes.

Il y a lieu d'espérer que ces efforts seront couronnés de succès, cependant il ne faut pas se dissimuler que les démarches entreprises auraient de bien plus grandes chances de réussite si elles pouvaient être faites au nom de l'unanimité des abonnés. Ils connaissent tous les but poursuivi par l'Association ; ils savent qu'elle veut obtenir à Roubaix-Tourcoing tout d'abord le remplacement d'un matériel considéré déjà comme hors d'usage il y a deux ans, et aussi une augmentation du nombre des employés.

Mais outre l'avantage de coopérer à l'amélioration et au développement d'un grand service public, l'Association offre à ses membres les avantages particuliers suivants :

1. Elle distribue gratuitement à ses membres son bulletin mensuel et ses brochures de propagande.

2. Elle obtient des constructeurs des réductions appréciables sur prix des appareils et fournitures ;

3. Elle renseigne et conseille sur toutes les questions postales, téléphoniques et télégraphiques ;

4. Elle vérifie et discute les états de frais ou autres comptes établis par l'administration ;

5. Enfin, elle reçoit et transmet les réclamations justifiées des abonnés, les appuie auprès de l'administration compétente et y fait donner bonne suite.

L'Association est reconnue, en effet, par l'administration comme déléguée des abonnés et qualifiée parfaitement pour présenter leurs réclamations individuelles.

Les abonnés ont tout intérêt, en cas de renseignements ou de réclamations, à passer toujours par l'intermédiaire de l'Association.

Nous rappelons que la section de Roubaix-Tourcoing a son siège social, 3, rue de l'Hôtel de Ville, dans les bâtiments de la Chambre de Commerce, et que le comité est toujours heureux d'accueillir les adhésions nouvelles qui lui parviennent.

La semaine du mécanicien

TROIS APACHES S'EN EMPARENT, AU COURS D'UNE LACHE AGRESSION

M. Norbert Deneef, 25 ans, demeurant rue Ste-Thérèse, chez M. Vandenbrouck, marchand de sacs en papier, travaille comme mécanicien à la chaudronnerie Champallier, rue de Tourcoing.

Samedi soir, avec un camarade de travail, Alphonse Vanmarck, et un marchand de légumes, Henri Rousseau, le mécanicien but quelques chopes à l'estaminet Bouchez, rue de l'Alma.

Un peu avant dix heures, les trois hommes se séparèrent et Deneef prit seul le chemin de son logis.

Il passait sur le trottoir de l'Usine à gaz, quand soudain, un individu qui se tenait dissimulé dans un coin d'ombre, bondit sur lui. Au même instant, deux autres personnages arrivèrent et le mécanicien, terrassé et solidement maintenu sur le sol, fut bientôt dans l'impossibilité de se défendre.

L'un des agresseurs plongea alors une main indiscrète dans les poches de l'ouvrier. Il en sortit un portemonnaie contenant 23 fr. 50 qu'il n'hésita pas à s'approprier.

Quand le trio d'escarpes eut disparu, M. Deneef se rendit au poste de police du 4e arrondissement pour déposer une plainte.

Une enquête est ouverte.

LA MESAVENTURE DE PELAGIE

Pélagie Lepereque, 57 ans, sans profession ni domicile fixe, se trouvait samedi vers dix heures du soir, dans un cabaret de la rue du Chemin de Fer.

Dehors le vent faisait rage. Par ce soir glacé de décembre, Pélagie qui avait absorbé quelques genièvres, se laissait envahir par une douce torpeur.

Soudain entrèrent dans le chaud débit deux agents de sûreté. Et comme Pélagie Lepereque était sous le coup d'un arrêté d'expulsion, ils l'arrêtèrent et la conduisirent au poste le plus voisin sans tenir aucun compte de ses protestations.

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

Hier après-midi, un audacieux cambriolage, exécuté avec une rare audace, a été commis chez M. Carbonnel, contremaître mécanicien, 5, rue du Capitaine Aubert.

M. Carbonnel était sorti dans l'après-midi et son fils, âgé de 10 ans, qui était retourné à la maison après le départ de son père, n'avait rien remarqué d'anormal.

Vers 5 heures, quand le contremaître voulut rentrer chez lui, il s'aperçut que sa porte était barricadée avec des chaises.

Inquiet à juste titre, accompagné de quelques voisins, M. Carbonnel pénétra dans son domicile et constata que des cambrioleurs avaient pénétré chez lui en franchissant un mur et en fracturant la porte de la cuisine qui donne sur une cour derrière la maison.

Les malandrins qui avaient tout retourné dans la maison ne se sont emparé que d'un revolver.

La police enquête.

QUAND ON A TROP BU

Quatre jeunes gens qui se trouvaient samedi soir au cinéma Desmettre, rue Cugnot, ont dérobé des chopes et se sont enfuis.

L'un d'eux, Fernand B..., 16 ans, a pu être rejoint et conduit au poste de police du 2e arrondissement.

Le propriétaire du cinéma, ayant déclaré porter plainte, M. Parthoult, commissaire de police, a ouvert une enquête.

ENCORE UN PORTEMONNAIE VOLÉ AU MARCHE

Mme Libbrecht, ménagère, rue Christophe Colomb, 48, à Wasquehal, hameau du Capreau, se trouvait dimanche matin au marché de Roubaix.

Elle venait d'acheter une paire de chaussures et se disposait à faire l'acquisition d'un superbe « vieux fromage » quand elle constata qu'on lui avait volé son portemonnaie contenant 70 francs, une bague en or et quelques factures.

Mme Libbrecht a la certitude d'avoir placé son portemonnaie dans la poche de son jupon, après avoir acheté des chaussures.

La police enquête.

PETITES NOUVELLES

LA SIGNALISATION AERIENNE. — Vingt-deux sémaphores-repères sont actuellement peints sur les calottes des cloches à gaz d'après le système proposé par la Ligue Nationale Aérienne et accepté par le ministre des Travaux publics.

Pour la Compagnie du Gaz de Roubaix, ce signal est

070.317

Le premier nombre représente la latitude, le second la longitude.

LE PREMIER JANVIER OFFICIEL. — Le maire nous communique, avec prière d'insérer, la note suivante :

« Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'administration municipale ne recevra pas cette année, à l'occasion du jour de l'An ».

Informations et Communications

AMICALE DE LA RUE D'HEM. — Voici les résultats du concours mensuel du mois de décembre :

1re Catégorie : Castel Victor, Dewispelaere Louis, Dubus Alfred. — 2e catégorie : Guillemyn R., Delhaye, Duprééle. — Pupilles : Quigue Moïse.

Avis. — La commission a décidé de suspendre le tir pendant le mois de janvier.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 28 décembre 1913

Naissances. — Marcel Leemans, rue de Bouvines, cour Fontier, 65. — Laure Dooms, rue de l'Epeule, cour du Ballon d'Or, 12. — Robert Fournier, rue de la Balance, 111 bis, cour Delmotte, 2. — Blondine Desmaux, rue du Duc, 2. — Marcelle Millc, rue des Longues-Haies, cour Boucau 5.

Décès. — Amélie Debock, 69 ans, rue Solférino, 69. — Laure Delemotte, 1 an, rue du Fort, 38. — Gustave Vangoethem, 60 ans, rue Saint-Etienne, 6. — Charles Vandercolden, 62 ans, avenue Julien Lagache. — Hortense Deneu, 62 ans, Grande-Rue, grande cour Lefebvre, 1. — Maurice Allart, 1 an, Grande-Rue, 113.

CROIX

ETAT-CIVIL DE CROIX. — *Naissances.* — Hameau Raymond, rue du Trocadéro, 79. — Surmont Marie, rue de la Malcellerie 109.

WATTRELOS

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Noël Thieffry, rue Vallon, 132. — Simonne Deltête, rue Faidherbe, 11. — Raymonde Renard, rue du Château d'Or, 38. — Elisa Staedtsbader, rue des Trois Couleurs, 34.

Publication. — Jules Dendiével, débourreur, et Camille Van den Berghe, tisserande.

Décès. — Joséphine Verriest, 61 ans, sans profession, rue du Trou du Fouan.

Gazette Tourquennoise

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni samedi à 8 h. 40 du soir, sous la présidence de M. Dron, vice-président de la Chambre, maire.

MM. Massart Léonard et Flament sont excusés.

M. Rollin est élu secrétaire de séance.

Le conseil approuve le total des dépenses imprévues ainsi que l'admission en non-valeur des cotes irrécouvrables.

Avis favorable est donné aux marchés divers passés pour les besoins des services municipaux.

THEATRE. — M. le maire trouve qu'il est bon d'examiner attentivement le meilleur moyen de satisfaire le public, sans s'engager dans des dépenses trop grandes.

Sur bénéfice des justes observations de M. le maire et après une courte discussion entre MM. Leduc et Destombes, le crédit est voté.

LISTES ELECTORALES. — MM. Valin, Bernard et Parsy sont nommés délégués du conseil municipal pour la revision des listes électorales.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Sur rapport de M. Valin, le budget du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1914 est approuvé.

Ce document se résume comme suit : recettes, 382.064 fr. 75 ; dépenses, 381.143 fr. ; excédent de recettes, 921 fr. 75.

HOSPICES. — M. Valin fait adopter le budget primitif de l'exercice 1914 des Hospices.

Ce document se résume de la façon suivante : recettes, 789.864 fr. 91 ; dépenses, 789.770 fr. 97. Excédent de recettes, 93 fr. 94.

COLLEGE DE JEUNES FILLES. — Au nom de la commission des finances, M. Valin demande au conseil d'approuver les budgets primitifs du Collège de jeunes filles (internat et externat), qui se résument ainsi :

1. Externat. — Le chiffre des recettes présumées s'élève à 46.148 francs ; celui des dépenses à 37.298 francs ; soit un excédent de recettes de 8.850 francs.

2. Internat. — Le budget de l'internat s'élève en recettes et en dépenses à une somme de 57.310 francs, ce qui porte la subvention communale à 14.965 francs, soit une diminution de 1.900 francs sur la subvention de l'an dernier. De même que pour l'externat, les recettes sont constituées par la rétribution scolaire (84.006 francs, soit 2.970 fr. de plus que l'an dernier) et la subvention communale.

Adopté.

SERVICE DES EAUX. — M. le maire soumet à l'assemblée le projet du budget primitif du service des eaux pour 1914, qui a déjà été examiné dans tous ses détails par la commission mixte.

Après lecture du rapport le projet est adopté sans discussion.

RECETTE MUNICIPALE. — Par suite de l'augmentation de son chiffre d'opérations, M. le receveur municipal voit, le conseil d'accord en cela avec la trésorerie générale, augmenter son traitement annuel de 2.500 francs.

COMMISSAIRES REPARTITEURS. — Sont élus pour 1914 :

Résidants : MM. Cruque Louis, Achille Barbieux et Duthoit. — Non résidants, MM. Lerouge, de Roncq ; Dumortier eltour, de Neuville.

Suppléants résidants : MM. Villaeys Joseph ; Ducoulombier Georges ; Bassart Jules et Dumortier Henri. — Non résidants : MM. Torris Eugène, de Roncq ; Lohgier-Montaigne, de Linselles.

BUDGET. — M. le maire donne ensuite lecture du rapport sur le budget de 1914. Ses explications particulièrement précises et lumineuses sont hautement appréciées par ses collègues qui ne lui ménagent pas leurs félicitations. M. le maire expose, en effet, comment Tourcoing, tout en étant la commune la moins imposée de toutes celles qui lui sont comparables, sera cependant au point de vue des avantages, logée à la même enseigne qu'elles. Après quoi, il passe aux observations de détails relatives aux articles.

(A suivre).

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

HIPPODROME-VARIETES

Comme les jours précédents, Hippodrome-Variétés a eu hier un grand succès et nous ne pouvons que féliciter M. Caveye de son excellente troupe et nous espérons bien que tout Tourcoing se fera un plaisir de rendre visite à l'amagnifique salle de la place des Halles, où l'on ne donne que des spectacles de famille.

Aujourd'hui, à 8 heures et demie, grande représentation, avec le concours de M. Fauvel 1er, du Théâtre des Ambassadeurs ; Mlle Geneviève La Taste, chanteuse légère, du Théâtre de la Gaîté de Paris ; MM. Fixe et Roberts, mélange Act de l'Alhambra ; M. Mahatina, illusionniste de l'Empire ; la Troupe Bokwelly, du Grand Cirque Médrano. Cinéma, vues sensationnelles et inédites. Salle bien chauffée. Spectacle d'une correction parfaite et spécialement composé pour les familles. Prix des places : réservées 2 fr. ; premières 1 fr. ; secondes 0 fr. 50.

La location est ouverte sans augmentation de prix chez M. Blic, Café de l'Hippodrome, 29, rue de Tournai.

Communiqués divers

CHEZ LES PREVOYANTS DE L'AVENIR. — La première recette pour la 293e section des Prévoyants de l'Avenir, 107e succursale de la Colonisation française, aura lieu le dimanche 4 janvier 1914, de neuf heures du matin à midi, au siège social, café de l'Hôtel de Ville.

CONDITION PUBLIQUE DE TOURCOING. — Mouvement journalier du 26 décembre 1913 : Laine peignée 51.779 kilos. — Laine filée 21.352 kilos. — Blousses et laines diverses 50.686 kilos. — Cotons, jutes, etc. 9.516 kilos. — Total 133.333 kilos.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 28 décembre 1913

Naissances. — Deleplanque Fernand, rue de Carliers, cour Van Elblaerde, 2. — Germain Willy, Grand'Place.

Décès. — Carlier Henri, 60 ans, sans profession, rue de Constantine, 4.

Publication de mariage. — Mulliez Pierre, industriel à Tourcoing, et Jourdain Madeleine, sans profession, à Merville.

AVANT de vous marier et **NON APRES** faites un **contrat de mariage**, même si vous ne possédez rien. Aussitôt le mariage, **assurez** votre mobilier contre **l'incendie**. Ensuite, pensez à une **assurance sur la vie**. Renseignements gratuits à M. Sosthène PAMART, auteur du Manuel Pratique de l'assurance sur la Vie, ancien principal clerc de notaire, Lille, 51, r. du Maire André, près la place de la République. Tél. 25.12. Achats et ventes d'immeubles. Location. Prêts hypothécaires, etc.

LILLE

Une fabrique de pianos détruite par le feu

L'INCENDIE CAUSA POUR 60 000 FRANCS DE DEGATS ET MENAÇA TOUTE UNE CITE OUVRIERE

Un très violent incendie qui a causé une formidable panique parmi les habitants d'une rangée de maisons ouvrières rue St-Druon, a éclaté samedi vers 9 heures moins le quart dans les ateliers de M. Bailleul, constructeur de pianos automatiques, 239, rue du Faubourg-de-Roubaix.

L'ETAT DES LIEUX

Presque en façade sur la rue précitée sont situés la maison d'habitation de M. Bailleul, les bureaux et le magasin de vente. A droite se trouve la loge du concierge. Après avoir traversé une petite cour on aperçoit un immense magasin surmonté d'un étage. Ce bâtiment se composait des ateliers de collage, de montage, d'ébénisterie, en un mot, la fabrique de pianos automatiques. Au rez-de-chaussée se trouvait une certaine quantité de bois ouvragé.

Attenant à ce magasin se trouvait un autre petit bâtiment servant à l'atelier de mécanique et renfermant un moteur à gaz de 32 chevaux.

Le côté droit du vaste magasin était séparé d'un groupe de 17 maisons ouvrières donnant rue Saint-Druon, par une petite cour de 2 m. 50 environ.

L'ALARME

Il était 9 heures moins le quart lorsqu'un passant avant aperçu des flammes s'élevant du magasin prévint le concierge Victor Lheureux, qui avait déjà fait deux rondes dans le bâtiment et se disposait à partir pour effectuer celle de 9 heures.

Les pompiers prévenus téléphoniquement accoururent, mais le feu trouvant un aliment facile dans la fabrique avait pris une extension considérable. En moins d'une demi-heure le vaste hangar était en feu, projetant dans le ciel une très vive lueur.

Au début les efforts des pompiers restaient inefficaces, car la pression des bouches d'eau n'était pas suffisante. Ce ne fut qu'à l'arrivée des pompes à vapeur que le foyer d'incendie put être attaqué de plus de dix côtés, et que l'on réussit à le combattre sérieusement.

UNE PANIQUE EFFROYABLE

La vive lueur, la chaleur suffocante de l'incendie et la fumée épaisse qui se dégageait provoqua parmi les habitants des maisons ouvrières, dont le propriétaire est M. Grainard, de La Madeleine, une panique terrible.

Les pauvres gens, pour la plupart de modestes ouvriers, voyant les flammes abattues par le vent sur le derrière de leurs demeures, ne songeaient qu'à sauver leurs mobiliers.

Tandis que les uns jetaient pêle-mêle sur le trottoir, lits, cuisinières, poêles, armoires, vêtements, d'autres, plus épouvantés encore, brisaient les fenêtres des étages et jetaient leurs vêtements et tout leur ménage pour qu'ils ne soient pas la proie des flammes. Sur le trottoir de la rue St-Druon c'était un amoncellement inouï d'objets mobiliers gisant çà et là.

Le marchand de légumes, M. Duchâteau, habitant au numéro 37 de la rue St-Druon, réussit à sauver son cheval. Son écurie et son magasin sont détruits.

On sauva également les deux enfants d'une locataire, Mme veuve Dubus, qui, partie au théâtre, avait laissé seuls ses enfants chez elle.

LES DEGATS

Ce ne fut que vers 11 heures que les pompiers réussirent à se rendre maîtres du fléau qui a occasionné une soixante de mille francs de dégâts.

M. Bailleul estime le préjudice causé à trente mille francs. Il y a assurance. On a réussi à sauvegarder un magasin de réserve rempli de bois.

Cette fabrique occupait une cinquantaine d'ouvriers pour lesquels il y aura chômage.

Le commissaire de permanence s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête sur les causes du sinistre, qui sont jusqu'à présent inconnues.

Les voleurs sont infatigables

Rats de magasin

M. Fougerolles, négociant en verrerie, rue Molière, 14 bis, a déposé hier au commissariat de son quartier une plainte en vol.

Dans la nuit du 24 au 25 courant, des malfaiteurs, après avoir brisé deux carreaux de vitre, ont pu par cette ouverture s'introduire dans le magasin et dérober 30 boîtes contenant des flacons compte-gouttes d'une valeur totale de cent francs. Des chiens les mirent en fuite.

Une piste est suivie par la police.

Fourrures à bon compte

Le marchand de place Maurice Mérovitch demeurant 119, rue Nationale, qui avait installé son étalage aux Halles Centrales a constaté la disparition d'une fourrure genre étole, en skungs, et d'un manchon, genre loutre, le tout évalué 35 francs environ. La police informe.

Le pardessus du coqueleux

M. Adolphe Decoster, 48 ans, imprimeur, 82, rue de Condé, était entré dans un estaminet de la rue de Gantois, pour faire battre des coqs et avait accroché son pardessus dans la salle où avait lieu le combat.

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

Quand il voulut reprendre ce vêtement, il en constata la disparition.

M. Decoster subit un préjudice de trente francs.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Dans la matinée d'hier, une auto que pilotait M. Albert Bourgeois, 29 ans, demeurant rue de Sébastopol, 63, à Roubaix, au service de M. Kléber Debarbieux, rue Neuve, 12, à Roubaix, passait place du Théâtre, se dirigeant vers la Gare.

Le chauffeur aperçut trop tard M. Joseph Théry, 45 ans, hôtelier, rue des Buisses, et le renversa.

Relevé par des passants et un agent qui se trouvait de service à proximité du lieu de l'accident, M. Théry fut transporté dans une pharmacie où un docteur constata que l'hôtelier portait des contusions aux mains et au visage.

Après avoir été pansé, le blessé a été reconduit à son domicile.

La Guerre des Fleurs

UN DOCUMENT OFFICIEL

Nous avons parlé hier de la déclaration de guerre faite par les négociants en fleurs aux petites marchandes fleuristes.

Les négociants ont réclamé à l'Administration municipale la suppression de la vente à la criée des fleurs venant du dehors, ce qui supprimerait par conséquence les petits marchands fleuristes.

A ce propos on nous a donné connaissance du document officiel suivant :

« La Fédération nationale des Syndicats horticoles dont le président est M. Fernand Rabier a adressé à M. Morel, ministre de l'Intérieur une requête relative à la vente par déballage des fleurs sur les marchés de plusieurs villes de France et au préjudice qu'il en résulte pour l'horticulture de notre pays

« M. le ministre a répondu qu'il approuvait cette campagne et il a déclaré qu'il appartenait aux municipalités de prendre les mesures nécessaires ».

Nous croyons savoir que l'Administration municipale est disposée à entrer dans les vues des négociants en fleurs et à supprimer comme ils le demandent la vente des fleurs à la criée.

Mais que vont dire les petits marchands dont les intérêts, aussi respectables que d'autres, vont être gravement lésés ?

Une disparue

OU EST-ELLE ?

On a signalé à la police la disparition de Mlle Clara Renaud, 24 ans, employée en qualité d'empaqueteuse à la Manufacture des Tabacs, demeurant chez ses parents, 20, rue des Pénitentes

Au moment où on la vit pour la dernière fois, la jeune fille était vêtue d'un costume tailleur bleu, d'une fourrure noire. On la recherche activement.

L'explosion de gaz de la rue du Capitaine Ferber

L'émotion causée dans le quartier avoisinant la Porte de Douai à la suite de la terrible explosion de gaz, qui vendredi après-midi a démoli en partie l'intérieur de la maison de M. Wartel, marchand de beurre, rue du Capitaine-Ferber, 40, n'est pas encore calmée.

C'est par un hasard vraiment extraordinaire que la grand'mère de M. Wartelle, Mme Deleneuville, âgé de 76 ans, qui ainsi que nous l'avons dit, fut retirée des décombres dans un état alarmant, n'ait pas été tuée.

La pauvre femme qui portait des brûlures à la face et aux mains, avait ses vêtements en partie consumés. Transportée aussitôt à l'hôpital Sainte-Eugénie, la blessée a passé une nuit assez bonne et, de l'avis des docteurs, sauf complications, ses jours ne paraissent pas en danger.

Quant aux dégâts causés par cette terrible explosion, ils seront très importants, autant pour le locataire que pour le propriétaire.

M. Adam, commissaire du 7e arrondissement, a continué hier son enquête à l'effet d'établir les responsabilités.

UNE « PREMIERE » SENSATIONNELLE

On va jouer au Grand Théâtre le « Château de la Bretèche »

C'est mardi soir qu'on va jouer au Grand Théâtre, le beau drame lyrique d'Albert Dupuis, tiré de la célèbre nouvelle de Balzac, si dramatique et si passionnante. Les auteurs du livret sont M. Jacques Dor, un de nos estimés confrères, et M. Paul Milliet, auteur de nombreux scenarios connus, entre autres de celui de Werther. Voici d'ailleurs le résumé de la pièce :

A Vendôme, en 1809, pendant la sanglante et longue guerre d'Espagne, vit un officier espagnol, prisonnier sur parole, le Marquis de Férédia.

Il y rencontre la comtesse de Merret, qui habite avec le comte, le château de la Grande Bretèche, aux portes de la ville. A leur première rencontre, Férédia et la comtesse se sont aimés. Un bal au Château les met en présence, et Férédia apprenant que celle qu'il aime et dont il est aimé appartient à un autre, décide de s'éloigner d'elle, *puisqu'elle ne sera jamais à lui.* Il violera son serment, quittera Vendôme et tentera de rejoindre l'armée espagnole. Cependant avant de s'éloigner, il veut revoir la comtesse et mettant à profit une absence de son époux, s'introduisit dans l'oratoire dont Blanche de Merret fait son séjour de prédilection. Les deux jeunes gens se crient leur amour impossible et Férédia, après un dernier adieu, va quitter Blanche, fidèle et pure, quand le pas du comte résonne. Blanche de Merret pousse Férédia dans un petit réduit, un ancien cachot, qui ouvre sur l'oratoire par une porte basse, et point d'autre issue.

Le comte a entendu la porte se fermer, sa jalousie s'éveille. Il veut savoir. Mais au moment où il se dirige vers le réduit, Blanche l'arrête : s'il franchit cette porte, qu'il ne trouve personne, tout sera fini... Soit il n'entrera pas. Mais cette porte qui ne doit pas s'ouvrir pour lui, ne s'ouvrira plus désormais. Il fait jurer à sa femme qu'il n'y a personne dans le réduit, et en possession de ce serment, fait sous ses yeux murer la porte. Blanche torturée, se tait. Empêcher l'ouvrage, c'est se perdre à tout jamais.

Et la malheureuse femme se tait, obstinément. Mais quand le jour vient, après la nuit terrible passée devant le tombeau où agonise celui qu'elle aime, Blanche perd la raison. Dans son délire, elle parle, révèle son court et innocent roman d'amour, et meurt, tandis que le comte, qui vient d'apprendre la vérité et connaît l'injuste cruauté de sa vengeance implore son pardon.

Les décors sont attrayants. Le 1er acte se passe à Vendôme, devant l'église de la Trinité. Le 2e acte se passe dans le grand salon du château. Le 3e acte se passe au château, dans une salle du style ogival.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DECHY

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Doisy Léon, 15 ans, journalier à Ecourt-St-Quentin, plaie à l'index droit, 10 jours d'incapacité. — Dupriez Antoine, 40 ans, mineur à Dechy, gonflement du genou gauche, 8 à 10 jours de repos. — Masclet Armand, 13 ans et demi, mineur à Guesnain, plaie contuse face palmaire médius gauche, incapacité 10 jours. — Ansart Pierre-Joseph, 42 ans, mineur à Bugnicourt, contusion de l'épaule gauche, 15 jours de repos. — Capron Félix, 27 ans, mineur à Dechy, contusion face dorsale main gauche, incapacité 8 jours. — Gladieux Berthe, 15 ans, journalière à Dechy, gonflement genou droit, 10 jours de repos. — Lamendin Achille, 14 ans et demi, mineur à Dechy, plaie contuse face palmaire main droite. Incapacité 10 jours. — Fiévet Henri, 16 ans, mineur à Sin-le-Noble, plaie contuse du pied droit, 15 à 20 jours de repos.

ETAT-CIVIL de DECHY. — *Décès.* — Guénez Pierre-Joseph, 37 ans, mineur, époux de Gosseau Maria.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

VAGABOND. — Alphonse Vandmansart, 33 ans, journalier, qui se trouvait sans travail, errait lamentablement au hasard des grand'routes.

Les gendarmes l'ont rencontré et l'ont arrêté pour vagabondage.

Pendant quelque temps le pauvre diable va au moins être logé, au chaud, et aura à manger à sa faim !

AU VOLEUR ! — Pendant une courte absence de M. François Cardonna, aubergiste, des malandrins se sont introduits chez lui et ont enlevé trois superbes poulets, engraissés en vue de prochaines ripailles !

La gendarmerie a ouvert une enquête.

VALENCIENNES

PITIE, POUR LES MISEREUX !

C'est un spectacle bien triste qu'offre, chaque soir d'hiver un commissariat de police.

De pauvres bougres, des vieillards trop faibles pour travailler, des jeunes frappés par le chômage, des femmes, des enfants en haillons y viennent solliciter le gîte et un morceau de pain.

A Valenciennes, on leur accorde encore des billets de logement. Mais, malheur à eux s'ils ne trouvent à s'occuper le lendemain dans quelque atelier ou si trop las, ils ne peuvent poursuivre leur voyage sans but.

Ils ne doivent plus espérer trouver la dure planche pour reposer leurs corps fatigués. On n'abrite qu'une seule nuit. Il faudra, l'autre soir, coucher sous les ponts.

Mais, hélas ! l'administration de M. Tauchon a encore aggravé ce dur régime. Celui-ci n'a pas craint, en effet, de supprimer les bons de pain. Et on a pu voir, il y a quelques jours, un malheureux, n'ayant pas mangé depuis la veille, s'affaisser dans le commissariat.

Les agents, après lui avoir donné quelques soins, durent le chasser sans pouvoir lui donner le morceau de pain qui eut apaisé sa faim.

Au cours de la dernière réunion du conseil municipal, le citoyen Bouillon a protesté contre cet état de choses

M. le maire riposta que des abus avaient été commis et qu'il avait voulu y mettre fin. Il s'est défendu d'avoir interdit toute distribution de bons de pain.

Nous voulons le croire. Mais ses ordres ont été, en ce cas, bien mal interprétés et nous espérons qu'il tiendra à intervenir pour faire cesser un régime aussi inhumain.

Monsieur Tauchon, ne méritez pas le surnom d'*Affameur*. Pitié pour les miséreux !

FEU DE CHEMINEE

Vers onze heures du matin, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Jules Cheval, négociant, rue de Paris. On parvint facilement à l'éteindre.

LA PURGE

La police a arrêté le nommé Jules Demaegt, 29 ans, journalier à Tourcoing, qui doit purger une peine de deux mois de prison prononcée contre lui pour vol par le tribunal correctionnel de Lille.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

LES ACCIDENTS. — Guichet Jules, 24 ans, coupeur de verre aux verreries M. Wagret, a été coupé à la main gauche par un éclat de verre.

— Dubois René, 18 ans, journalier chez M. Delmotte-Frappard, industriel, en s'assurant qu'un wagonnet était bien sur les rails, a eu la main droite écrasée.

WALLERS

LES COQS. — Estaminet Danchiez, dimanche 4 janvier 1914, grand concours de coqs. Il sera joué 16 fr. pour 60 fr. Le tirage des billets aura lieu à cinq heures et demie. La salle sera bien éclairée et chauffée.

Voici les noms des sociétés participant à ce concours : La Patte Blanche, Denain. — Le Lillois, Denain. — Ch. Voyant, Denain. — Dumont, Somain. — Rémy Félix, Hélesmes. — Les Trois Amis, Escaudain. — Le Borain, Fenain. — Déclève, Wallers.

CONCERT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES. — L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de garçons a donné le 25 décembre son concert annuel. Un succès éclatant a récompensé les dévoués organisateurs. La Musique Municipale, sous la direction de M. Lesaffre, y a contribué pour une bonne part.

Dans deux actes charmants, l'un patriotique « Un héros de quinze ans » ; l'autre du meilleur comique « Les Deux Réservistes », la très nombreuse assistance réunie au Salon Dubois a applaudi les artistes amateurs de l'Association : MM. Demarque, Leblond, François, F. Joly, A. Joly, Harmignies, Heois, et Tillieux.

Le Cercle Dramatique de Denain, le poète denaisien P. Loquet, dans ses œuvres délicieuses ; enfin le joyeux Serge-Avril, ont été dignes de tous les éloges.

A l'issue du concert on a procédé au tirage de la tombola, dont voici les numéros gagnants :

2.550	1.407	1.587	4.670	384	4.808
3.227	1.805	4.653	4.722	3.084	3.132
4.890	4.755	721	1.668	2.278	1.263
1.666	31	2.685	833	1.528	2.616
3.615	3.067	47	1.356	3.510	2.080
4.210	616	3.155	1.739	1.073	2.577
4.177	487	4.067	724	2.633	2.477
3.494	1.562	2.902	3.496	2.206	4.187
1.210	3.115				

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

INCENDIE A SOUS-LE-BOIS. — M. Jules Milhem, ouvrier à l'usine de Senelle-Maubeuge, passant vers 4 heures du matin, près de la salle d'Electricité, vit que le feu venait de s'y déclarer.

Il donna l'alarme et avec le concours du concierge et de plusieurs ouvriers, il combattit l'incendie.

Une dynamo fut sérieusement endommagée, et des outils détruits.

Les dégâts s'élèvent à un millier de francs.

L'incendie a été provoqué par un petit poêle.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LES MARCHE DU 27 DECEMBRE

BESTIAUX. — Vente calme, les vendeurs ont de la difficulté le retrouver leurs prix d'achat bien que les cours soient fermes.

On avait amené environ 700 vaches, génisses et taureaux.

La bonne et forte laitière à terme ou fraîche-velée s'est vendue de 570 à 740 fr. ; la seconde catégorie de 450 à 590 fr. et la troisième catégorie de 280 à 440 francs.

Les bêtes à nourrir se vendent plus facilement parce que peu nombreuses.

On a vendu de 0 80 à 1 fr. 05 le kilo vivant.

Le cours du gras est ferme. On a vendu de 0 fr. 75 à 1 f. •• le kilo vivant suivant jeunesse et qualité.

BEURRE. — 1/2 kil. 1 30 à 1.50 ; Œufs le q. 3.25 à 3.50 ; Œufs cons. 2.40 à 2.50 ; Pigeons la couple 1.40 à 1.50 ; Poulets, la coupe 4.00 à 7.00 ; lapins la pièce 1.75 à 4.•• ; Oies, la pièce, 5.•• à 6.•• ; Dindes, la pièce, 9.•• à 14.•• ; Canards, 2.50 à 3.25 ; Poules, 2.•• à 4.•• ; Lièvres, 4.•• à 6.•• ; Perdrix, la couple, 0.00 à 0.00 ; Lapins 1.75 à 2.•• ; Cailles (pièces) 0.00 à 0.00

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Le Bureau de Bienfaisance a reçu 500 fr. du Comité d'Arras de l'Union des Femmes de France pour distribution en nature à faire aux 24 familles avec enfants inscrits au Bureau et dont le chef est actuellement sous les drapeaux.

Il a également reçu 32 fr. 95 du Cercle des Rosati d'Arras (collecte à la suite d'une soirée intime) et 50 fr. d'un anonyme (pour deux familles nombreuses et particulièrement intéressantes).

A LA PREFECTURE. — Les bureaux seront fermés les 1er, 2, 3 et 4 janvier, mais le service sera assuré.

TOMBE D'UN TOIT. — Un couvreur, M. Alfred Capy, travaillant à la citadelle, est tombé d'un toit. Il se plaint de douleurs internes.

COUP DE BRANCARD. — Une voiture de cultivateur a renversé M. Charles Clairet, marchand de vieux meubles, rue aux Ours, qui reçut un coup de brancard au côté. Un arrangement est intervenu.

POUR ETRE AU CHAUD. — Léon Deleches, condamné à un jour de prison pour vagabondage, et trouvant que ce n'était pas suffisant, a brisé une vitre de réverbère. On l'a écroué.

LA BOUCHERIE CAMBRIOLEE. — Nous avons relaté le cambriolage commis chez M. Pierre Ferret, boucher, et l'arrestation de Charles Ferret, comme auteur présumé.

Charles Ferret a avoué alors qu'on le conduisait en prison. Il a déclaré avoir caché l'argent dans le jardin de son père à Sainte-Catherine.

Il avait fait fabriquer une clef avec laquelle il pénétra chez son frère en passant par la port donnant accès rue de Châteaudun.

Le parquet d'Arras s'est transporté à Sainte-Catherine. L'inculpé a été également conduit sur les lieux.

LENS

UNE FEMME BRULEE VIVE

Mort de la victime

Nous avons relaté hier l'accident survenu à une pensionnaire de maison close, Mathilde Poulet qui, en faisant sa toilette dans sa chambre, avait mis le feu à ses vêtements.

Transportée à l'hôpital dans un état grave, la malheureuse fille a succombé aux suites de ses brûlures.

CHEZ LES CHEMINOTS. — Les amis des cheminots de Lens et environs sont informés qu'une grande fête familiale, suivie d'une tombola, d'une grande conférence et ensuite d'un grand bal à brillant orchestre, aura lieu le dimanche 1er février 1914, à Avion, salle Dengreville, à la Cité du Nord.

Cette fête, qui sera au profit exclusif de l'Orphelinat du Syndicat National, promet d'être brillante, car beaucoup d'artistes se sont fait inscrire à titre gracieux.

A l'ouverture de la fête, inauguration de la nouvelle bannière de la section de Lens.

Pour la conférence les organisateurs se sont assuré le concours du dévoué et infatigable Louis Jouanaux, secrétaire général de l'Orphelinat du Syndicat National et d'autres encore, dont nous donnerons les noms prochainement.

HYGIENE. — Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Masclef Octave, propriétaire à Lens, pour avoir modifié les travaux autorisés par son permis de construire (art. 12 du Règlement de Voirie).

HALLINES

LIBRE-PENSEE. — Le 1er janvier 1914 à trois heures de l'après-midi, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du citoyen Charles Clais, une couronne sera déposée sur sa tombe par les soins de la Libre-Pensée de l'Aa.

Réunion chez le citoyen Léon Bodaie, cabaretier à Hallines.

OBLINGHEM

ELECTION D'UN ADJOINT. — Vendredi à sept heures du soir, le Conseil municipal de la commune s'est réuni pour procéder à l'élection d'un adjoint au maire, en remplacement de M. Carpentier, élu maire.

M. Louis Logier, rédacteur au « Petit Béthunois », nommé récemment conseiller municipal, a été élu adjoint au premier tour de scrutin par neuf voix et un bulletin blanc.

AUCHEL

LE DOIGT DE DIEU. — Dans la nuit du 24 au 25 courant, Mlle Pioline, directrice de l'Ecole libre du numéro 5, se rendait à la messe de minuit avec sa soeur et sa bonne. A leur rentrée vers deux heures du matin, elles constatèrent que pendant leur absence on était venu dévaliser leur basse-cour ; en effet, les voleurs avaient emporté dix poules et huit lapins, le tout d'une valeur de soixante francs.

Plainte a été portée à M. Maillard, commissaire de police d'Auchel, qui a ouvert une enquête.

LABUISSIERE

VOL NOCTURNE. — Pour la seconde fois, M. Charles Dubois, cultivateur, demeurant seul près du Calvaire, est la victime d'un vol, la nuit de la Noël.

Cette année, le malandrin, le même, sans doute, que l'année dernière, lui a soustrait 4 poules et un coq.

On recherche le malfaiteur.

HARNES

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La distribution des récompenses aux mères de famille fréquentant assidûment la consultation des nourrissons aura lieu mercredi prochain 31 décembre.

INDEMNITES AUX RESERVISTES ET TERRITORIAUX. — Il est rappelé aux réservistes et territoriaux ayant accompli une période d'exercices au cours de l'année 1913 qu'ils doivent se faire inscrire, au secrétariat de la mairie le plus tôt possible.

Le paiement des indemnités doit avoir lieu à bref délai.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

FUITE EN BELGIQUE. — Le nommé Noël Jules, vétéran de la classe 1913, incorporé au 1er cuirassiers, à Cambrai, étant fatigué du métier militaire, profita de ce qu'il était en permission pour aller faire un petit séjour en Belgique, espérant que cela lui serait plus agréable que d'accomplir son service militaire.

Afin de ne pas causer trop de préjudice à « sa patrie », il plia soigneusement ses effets et les confia à M. Groux Joseph, en le priant de les faire parvenir à son corps.

La gendarmerie enquête.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mme veuve Juste, dont nous avons relaté l'accident. La malheureuse a succombé aux suites de ses brûlures dans des souffrances horribles.

HENIN-LIETARD

REVEILLON MOUVEMENTE. — Nous avons relaté les exploits de ce jeune comptable de Lille, *Lamy, qui, dans la nuit de Noël, tira plusieurs* coups de revolver, rue Bon-Secours.

Les renseignements recueillis sur cet individu sont des plus défavorables.

Lamy a été condamné pour vol et il est considéré comme très dangereux.

SALLAUMINES

LA FETE DES PUPILLES. — La fête organisée par la section des Pupilles socialistes de Sallaumines a obtenu le plus vif succès. C'est dans un ordre impeccable que les vaillantes sociétés qui avaient promis leur concours ont défilé, dans les rues de la commune et se sont rangées dans la cour de la Mairie, où, tour à tour, elles ont pris les vins d'honneur, offerts par la Municipalité.

La fête elle-même qui avait lieu chez Tutur, a été parfaitement réussie, et c'est plus de 1000 personnes qui s'entassaient dans la salle trop petite pour voir jouer les enfants de l'avenir qui interprétaient leurs rôles comme des artistes consommés.

La causerie du citoyen Briquoux a été des plus goûtée par l'assistance sur qui elle a fait une forte impression.

Enfin bonne journée pour les organisations qui ont montré ce dont elles étaient capables.

NOYELLES-GODAULT

PENDU. — Prévost Marcel, route de Douai, a été retrouvé pendu à son domicile. Il était âgé de 54 ans.

BRUAY

LE MARCHE DU 26 DECEMBRE. — Approvisionnement assez important et transactions assez nombreuses. Marché animé.

Le beurre s'est négocié de 1.70 à 1.90 le demi-kilo ; les œufs frais de 3.7 5à 4.25 le quarteron ; les conservés de 2.80 à 2.90 le quarteron. On achetait les poules de 2.25 à 4.50 la pièce ; les poulets de 3.50 à 6.50 la couple ; les oies de 6 •• à 7.50 la pièce ; les canards de 2.50 à 3.50 l'un. On achetait les pigeons jeunes de 1.40 à 1.70 la couple ; les adultes à 2.•• la couple ; les lapins domestiques de 2.25 à 4.50 la pièce ; les lapins de garenne de 1.75 à 2.90 l'un.

65 porcs amenés au marché ont été vendus de 32 fr. à 65 fr. l'un.